

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale de IT04 du 06 juin 2018

Date de la convocation : 02 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 juin, à 14 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 111 structures de moins de 5 000 habitants, 7 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	15	4	11
2ème Collège	46	29	44

Secrétaire de séance : Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin

1. Délibération AG-18-01 – Point sur le démarrage de l'activité et bilan des premiers mois de fonctionnement

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant le bilan d'activité de IT04 pour l'année 2017, validé par le Conseil d'administration le 10 janvier 2018 et faisant état des premiers mois de fonctionnement (au 07/05/2018) ;

Considérant que l'activité de IT04 est conforme au programme prévisionnel approuvé lors de l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le bilan d'activité de IT04 pour ce premier exercice.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale de IT04 du 06 juin 2018

Date de la convocation : 02 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 juin, à 14 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 111 structures de moins de 5 000 habitants, 7 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	15	4	11
2ème Collège	46	29	44

Secrétaire de séance : Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin

2. Délibération AG-18-02 – Bilan sur le niveau d'adhésion des collectivités à IT04 et présentation de l'évolution du règlement intérieur votée au Conseil d'administration du 10 janvier 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant l'état des adhésions et la modification du règlement intérieur voté lors du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2018 ;

Considérant que le niveau d'adhésion des collectivités à IT04 est supérieur aux prévisions, représentant près des trois-quarts du potentiel global, et devrait se stabiliser sur 2018 ;

Considérant que l'évolution du règlement intérieur ne pénalise pas les collectivités ayant adhéré en 2017 et a facilité l'adhésion pour des structures intercommunales avec des compétences plus intégrées (compétence « Eau » notamment) ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport approuvant le nouvel article 8 du règlement intérieur et l'état des adhésions.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale de IT04 du 06 juin 2018

Date de la convocation : 02 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 juin, à 14 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 111 structures de moins de 5 000 habitants, 7 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	15	4	11
2ème Collège	46	29	44

Secrétaire de séance : Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin

3. Délibération AG-18-03 – Approbation des documents budgétaires votés par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant la Décision Modificative du Budget 2017 ainsi que le Budget Primitif 2018 votés par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Considérant que les exercices budgétaires 2017 et 2018 présentent de nombreuses incertitudes liées au démarrage de l'activité mais permettent un fonctionnement de IT04 conforme à son objet ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide les documents budgétaires présentés.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale de IT04 du 06 juin 2018

Date de la convocation : 02 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 juin, à 14 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 111 structures de moins de 5 000 habitants, 7 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	15	4	11
2ème Collège	46	29	44

Secrétaire de séance : Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin

4. Délibération AG-18-04 – Présentation du Compte administratif 2017

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant les éléments du Compte Administratif 2017 faisant état d'un résultat de fonctionnement positif de 71 636,45 euros ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le Compte Administratif 2017 qui sera soumis au vote du prochain Conseil d'administration.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale de IT04 du 06 juin 2018

Date de la convocation : 02 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le 06 juin, à 14 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 111 structures de moins de 5 000 habitants, 7 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	15	4	11
2ème Collège	46	29	44

Secrétaire de séance : Frédéric DAUPHIN, Maire de Peipin

5. Délibération AG-18-05 – Programme prévisionnel d'activité 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant le programme prévisionnel d'activité 2018 de IT04 ;

Considérant que ce programme se base sur la dynamique constatée sur les 4 premiers mois d'activité de la structure fin 2017, et se situe dans les hypothèses hautes envisagées à sa création ;

Considérant que le 1^{er} trimestre 2018 présente des résultats supérieurs au prévisionnel ;

Considérant que les services mis à disposition par le Département sont fortement sollicités de même que les services administratifs de IT04, générant un risque élevé de saturation des effectifs disponibles, et ce malgré 2 recrutements complémentaires actés par le Conseil départemental ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré :

- Décide ne pas étendre les services de IT04 sur d'autres thématiques et de se concentrer sur la stabilisation des missions déjà déployées ;
- Adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le programme prévisionnel 2018.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN